la loi, à laquelle se soumet quiconque publie, la dure et saine loi des grandes époques littéraires, où l'on ne commet pas la faute de goût et de justice de préférer le carnet de notes sommaires au monument qu'en son état dernier abandonne enfin celui qui l'a élaboré. A cette façon de décider, qui nous semble si raisonnable, nous ne pouvons songer à soustraire Properce. Et il faut bien appeler échec et insuffisance ce qui est le contraire du succès et de la perfection.

Mais il y a des défaites qui sont plus glorieuses que de trop faciles victoires, et il se pourrait que tel soit ici le cas. Oui, les surcharges troublent la rédaction, elles empêchent de suivre, dans une ligne mélodique ininterrompue, le chant du poète. Mais ce qu'elles apportent ne rachète-t-il pas, et au delà, ce qu'elles font perdre? Ce qu'elles apportent, c'est, au lieu de la simple et simplette pensée du premier moment, des floraisons d'images et d'idées, c'est l'impression d'une sève débordante qui ajoute à l'arbre trop nu, en des sens imprévus et charmants, de nouveaux rameaux, lourds de fleurs et de fruits, c'est quelque chose de riche et de réfléchi, à la fois, et qui est peut-être dans Properce ce qui est le plus Properce.

Pierre BOYANCÉ.

III

AU DOSSIER D' « ILLE EGO »

PAR D. VAN BERCHEM

Professeur à la Faculté des lettres de Lausanne

En tête des éditions modernes de l'*Énéide* figurent quatre vers, habituellement imprimés en italique, ou tout au moins séparés du reste du texte par un artifice typographique :

Ille ego, qui quondam gracili modulatus avena
carmen et egressus silvis vicina coegi
ut quamvis avido parerent arva colono,
gratum opus agricolis, at nunc horrentia Martis
arma virumque cano, etc.

Ces vers ne se trouvent pas dans les plus vieux manuscrits de Virgile ; on les a pris dans la *Vita* de Donat, qui reproduit, on le sait, une biographie antérieure due à Suétone : *Nisus grammaticus audisse se a senioribus aiebat Varium ... etiam primi libri correxisse principium, his versibus demptis : Ille ego — Martis*[1].

Servius, lui aussi, dans la préface de son commentaire de l'*Énéide*, cite ces quatre vers et rend les éditeurs du poème responsables de leur suppression : *ab armis non coepit, sed sic : Ille ego — Martis*[2].

Il n'est peut-être pas inutile de rappeler ici dans quelles conditions parut l'*Énéide*. Virgile avait légué ses manuscrits à Varius et à Tucca, en leur demandant de ne rien publier qu'il n'eût déjà publié lui-même. Auguste, cependant, chargea Varius, selon Suétone-Donat, Varius et Tucca collectivement, selon Servius, de publier l'œuvre posthume du poète, en respectant le plus possible l'état du manuscrit (*summatim emendata*, Suétone-Donat), c'est-à-dire en éliminant du texte ce qui pouvait paraître de trop, et en n'y ajoutant rien (*ut superflua demerent, nihil adderent tamen*, Servius).

Il semble que Varius se soit acquitté de sa mission avec beaucoup de fidélité. Or, dans cette première édition de l'*Énéide*, il est incontestable que le poème débutait par le vers *arma virumque cano*. En effet, on trouve chez les auteurs contemporains et chez ceux qui suivirent de nombreuses allusions à ce vers, des citations mêmes, qui le désignent comme le vers initial du poème de Virgile.

Voici donc le problème qui se pose à nous. Devons-nous prendre à la lettre le renseignement qui nous est parvenu, par plusieurs intermédiaires successifs, du grammairien Nisus, et considérer comme étant bien de Virgile les quatre vers recueillis dans les commentaires de l'*Énéide*? Ou devons-nous les tenir pour apocryphes et voir en eux le produit de la fantaisie ou de la mauvaise foi d'un interpolateur?

Il va de soi que ces deux opinions ont été soutenues, depuis qu'on s'est exercé à la critique des textes. Je ne saurais ici énumérer tous ceux qui ont participé à cette polémique. Pour ne citer que les grands noms parmi les éditeurs modernes de Virgile, Heyne et Ribbeck ont pris position contre l'authenticité, Sabbadini se

1. Suét.-Donat., p. 20, Diehl.
2. Serv., *praef.*, 2, 12, Thilo.

borne à reproduire le témoignage de Donat et de Servius. A la suite des premiers, nombre de philologues ont conclu à l'interpolation. Cependant, les vers incriminés ont eu et ont encore leurs partisans [1].

Quels sont, dans cet interminable procès, les arguments invoqués de part et d'autre? On pourrait les classer sous trois rubriques : la langue, la convention épique, la tradition.

Le reproche le plus grave qu'on ait formulé à l'égard de la langue de ces quatre vers porte sur l'emploi avec *cogere* d'une proposition au subjonctif introduite par *ut* [2] ; ailleurs, en effet, Virgile use de la proposition infinitive. Mais Horace, qui, dans la règle, construit *cogere* avec la proposition infinitive, offre, lui aussi, dans une épître, un cas unique de la construction au subjonctif [3]. Lucrèce use indifféremment des deux modes. Enfin, la seule fois qu'on rencontre *cogere* chez Ennius, c'est avec *ut* et le subjonctif [4].

Le plus souvent, c'est au nom de la convention épique que ces vers sont condamnés [5]. Comment le poème écrit à la gloire de Rome aurait-il pu s'accommoder d'un début aussi personnel, aussi humble de ton? On met en regard les premiers vers de l'Iliade ou de l'Odyssée, et le début traditionnel de l'*Énéide* : *arma virumque cano*, pour juger ce dernier mieux approprié. Raisonner ainsi, répond l'autre parti, c'est raisonner de façon arbitraire et toute mécanique. Cette note autobiographique, ce souci d'enchaîner l'épopée naissante aux œuvres antérieures du poète est caractéristique de la manière de Virgile [6] : voir la note qui termine le dernier livre des *Géorgiques*.

Ce début, *arma virumque cano*, Boileau l'a vanté pour sa simplicité. Au collège, lorsque nous l'avons lu pour la première fois, on nous a dit qu'il était fait d'une figure de mots appelée *hendiadyin*. Un mot savant résoud bien des difficultés. Cependant, *hendiadyin* ou non, ces trois mots ont donné du fil à retordre aux grammairiens anciens ; il suffit, pour s'en convaincre, de considérer la masse et la

1. A la bibliographie indiquée par Schanz-Hosius, *Gesch. der röm. Literatur*, II, p. 59, ajouter G. Funaioli, *Ille ego qui quondam*, dans *Studi P. Ubaldi*, Milan, 1937, p. 373-380, et A. Rostagni, « *Ille ego qui quondam* » *in Properzio e i progressi dell' Eneide*, dans *Riv. di Filologia*, LXVII (1939), p. 1-10.

2. E. Brandt, *Zum Aeneis Prooemium*, dans *Philologus*, LXXXIII (1928), p. 332. Cf. le plaidoyer de Wagner, dans la 4e éd. du commentaire de Heyne.

3. *Epist.*, I, 9, 2.

4. *Ann.*, 171, Vahlen.

5. Heyne, Brandt, *op. cit.* ; Funaioli, *op. cit.*

6. N. W. de Witt, *Virgil's copyright*, dans *Class. Philology*, XVI (1921), p. 338.

variété des gloses accumulées à leur sujet [1]. Servius assurément simplifiait le problème en rétablissant le groupe *horrentia Martis arma* [2].

Les faits de langue et de style ne permettant pas de conclusion objective, on s'en est pris à la tradition [3]. Donat reproduit Suétone, et Suétone, probablement, Valérius Probus. Probus, dont l'édition critique de l'*Énéide* faisait autorité, paraît s'être attaché à recueillir le souvenir des corrections apportées par Virgile à son propre texte, au cours des révisions successives du poème [4]. Mais, en philologue prudent, il s'est gardé de prendre à son compte l'histoire des premiers vers de l'*Énéide*. Il citait les propos du grammairien Nisus. Ce Nisus n'est pour nous qu'un nom. Nous ne savons pas exactement quand il a vécu. Or, Nisus n'avait pas vu personnellement les quatre vers en question ; il les tenait de *seniores*, apparemment des contemporains de Virgile. Il faut avouer que cette tradition est bien obscure et problématique.

Nous voilà donc mis en garde. Mais mis en garde seulement. Car ces quatre vers sont là, et il reste à démontrer, contre la tradition, qu'ils ne peuvent pas avoir été écrits par Virgile.

Je n'ai pas rapporté tous les arguments jetés dans le débat. J'en ai dit assez, cependant, pour donner une idée du cercle vicieux dans lequel nous conduit et nous emprisonne la critique interne de ces vers. Notre situation serait beaucoup plus favorable si nous pouvions éclairer notre texte par un autre texte, si, dans la masse de la production littéraire latine, nous découvrions un passage qui pût être mis en relation avec les vers qui nous occupent et nous fournir un indice pour ou contre leur authenticité.

D'autres que moi ont cherché de ce côté la solution du problème. Il n'y a rien à tirer du vers souvent cité par lequel débute une inscription funéraire en hexamètres provenant de Rome :

Ille ego qui quondam praetor paucisque diebus [5]...

1. H. Georgius, *Die antike Aeneiskritik*, Stuttgart, 1891, p. 47 et suiv.

2. Servius, *ad Aen.*, I, 1. Les modernes ont relevé l'anomalie que constitue, dans le vers initial du poème, le présent *cano*. Au vu de nombreux passages parallèles, on attendrait le futur : De Witt, *op. cit.* Citons ici l'opinion de Louis Havet, *Manuel de critique verbale*, Paris, 1911, p. 269 : la disparition des quatre vers a gâté doublement le début ; on ne comprend plus pourquoi la première personne *cano*, au lieu d'un impératif adressé à la Muse, comme ἄειδε dans l'Iliade et ἔννεπε dans l'Odyssée ; en outre, *arma*, démuni de ses qualificatifs *horrentia* et *Martis*, devient trop court et trop sec pour s'opposer convenablement à *virum*, amorce d'un développement étendu.

3. Ribbeck, *Prolegomena*, p. 90 ; Funaioli, *op. cit.*

4. Cf. Rostagni, dans *Riv. di Filologia*, LXII (1934), p. 13 et suiv.

5. *Carm. epigr.*, 426, Buecheler.

L'imitation n'est pas certaine. Le groupe *Ille ego*, suivi d'autres mots, est assez fréquent dans la poésie latine. L'inscription n'est pas datée. Si imitation il y a, il est évident que c'est l'auteur de l'épigraphe qui imite un vers rendu populaire par la diffusion de la biographie de Suétone, et par l'enseignement des grammairiens.

D'un tout autre intérêt pour nous est l'élégie II, 34, de Properce. Signalée en 1904 déjà par Fitz-Hugh[1], elle a fourni récemment à M. Rostagni le principal de son argumentation pour l'authenticité d'*Ille ego*[2]. J'y viendrai tout à l'heure, car ce n'est pas encore le texte décisif.

Il y a lieu d'attacher plus d'importance à une *Satire* d'Horace : II, 1, 13 sqq.

Neque enim quivis horrentia pilis
agmina nec fracta pereuntis cuspide Gallos
aut labentis equo describit volnera Parthi.

Comparons le groupe *horrentia pilis agmina* d'Horace et le groupe *horrentia Martis arma* de notre texte. Ils occupent dans le vers la même place, et leurs sens respectifs sont voisins. Si l'on ne considère que le vocabulaire, le rapprochement se réduit à peu de chose, au seul mot *horrentia*. Mais ce n'est pas là, chez Horace, un mot ordinaire, choisi au hasard. Le contexte nous le montre.

Dans ce poème, où il va formuler son opinion sur la nature et la raison d'être de la satire, Horace s'adresse à un interlocuteur, Trebatius, qui lui a conseillé de délaisser un genre trop agressif et dangereux et de consacrer son talent à célébrer le triomphe d'Octavien. Horace répond qu'il n'est pas fait pour la poésie héroïque, que le premier poète venu n'est pas capable, même s'il en a le désir, d'écrire une épopée (*cupidum, pater optime, vires deficiunt*). Ramassant dans une image l'idée même de l'épopée, Horace évoque les colonnes de fantassins romains et leurs adversaires, Gaulois et Parthes. Et, pour mieux caractériser le genre littéraire auquel il pense, il met à la première place, en évidence, le mot *horrentia*, mot épique par excellence, parce que cher au maître de l'épopée latine, Ennius.

Dans les fragments des *Annales* qui nous sont parvenus, le verbe

1. Dans *Transactions and Proceedings of the Amer. Philol. Assoc.*, XXXIV (1904), p. 32.
2. Dans *Riv. di Filologia*, LXVII (1939), p. 1.

horrere, avec ses dérivés et ses composés, revient constamment. On le trouve parfois avec la même forme qu'il a chez Horace :

Densantur campis horrentia tela virorum[1].

Lorsque cet autre satirique, Lucilius, veut se moquer des outrances d'Ennius, c'est précisément ce verbe *horrere* qu'il cite, en s'étonnant que le poète ait pu écrire *campus splendet et horret*, plutôt que *campus alget et horret*[2].

Or, si nous revenons aux vers qui introduisent l'*Énéide*, nous constatons que leur auteur exprime une résolution exactement opposée à celle d'Horace. Après avoir rappelé qu'il produisit des poésies pastorales et un poème sur l'agriculture, il annonce qu'il va commencer un poème épique. Et ce même mot *horrentia* apparaît en tête du passage qui contient, esquissé à grands traits, le sujet de l'épopée.

Cette coïncidence est-elle uniquement due au hasard? On le croira difficilement, si l'on considère les dates respectives de ces vers.

Le poème d'Horace sert de préface au livre II des *Satires*. Ce dernier parut en 30 avant J.-C., et l'on s'accorde à penser que cette date est aussi celle de la première satire du recueil[3]. Virgile achève les *Géorgiques* en 29. Cette année-là, par conséquent, il commence, il a peut-être déjà commencé à rédiger l'*Énéide*.

Je n'ai pas besoin de rappeler ici l'étroite amitié qui unit Horace et Virgile : *dimidium animae meae*. Ils mettent leurs pensées en commun, et rien de ce que l'un écrit ne peut échapper à l'autre. Si bien que les mots *horrentia Martis arma* apparaissent comme une réplique à *horrentia pilis agmina* et que l'on croit entendre, dans ces deux passages parallèles, l'écho d'un dialogue entre les deux amis. L'un, Horace, dit : « Une épopée, ce n'est pas mon affaire, je n'en écrirai pas. » Et l'autre, Virgile, répond : « Eh bien ! c'est moi (*ille ego*), qui n'ai composé jusqu'ici que des poèmes rustiques, c'est moi qui vais maintenant (*at nunc*) écrire une épopée[4]. »

La satire d'Horace constitue ainsi une pièce essentielle à joindre au dossier des quatre vers sauvés de l'oubli par Suétone et accueil-

1. *Ann.*, 285, Vahlen.
2. Serv., *ad Aen.*, XI, 602.
3. Schanz-Hosius, *op. cit.*, p. 123.
4. Ce ne serait pas le seul exemple d'un échange d'idées et de mots entre les deux poètes : voir l'épode XVI d'Horace et la quatrième Bucolique de Virgile. C'est, du reste, une habitude de la poésie hellénistique que ces allusions réciproques de poètes contemporains : cf. P.-E. Legrand, *La poésie alexandrine*, Paris, 1924, p. 21 et suiv.

lis avec une légitime défiance par les modernes. Elle nous conduit, en effet, à nous prononcer en faveur de leur authenticité. Elle nous permet aussi d'en comprendre la signification.

Les poètes latins n'ont jamais craint d'exposer leurs intentions, de justifier leur attitude. C'est ainsi qu'on rencontre, à plusieurs reprises, chez Horace, par exemple, ce qu'on pourrait appeler « le thème du refus »[1] ; invité à délaisser momentanément sa manière habituelle, pour chanter, sur le ton épique ou lyrique, les hauts faits des héros de la scène politique romaine, le poète se dérobe, invoquant l'insuffisance de ses forces, la résolution contraire de sa Muse ou d'Apollon lui-même. Il se peut que Virgile nous ait donné, dans la sixième Bucolique, un exemple de ces refus polis. Mais, dans cette sorte de préface qu'il a mise en tête de l'*Énéide*, avant l'invocation traditionnelle à la Muse, il fait part d'une résolution nouvelle et annonce une épopée.

On a prononcé, à propos des quatre vers qui nous occupent, le mot de vanité[2]. L'accent que je leur découvre n'est pas celui de la vanité ; bien plutôt celui de l'angoisse. Virgile semble apprécier du regard le pas qu'il doit franchir pour devenir le chantre qualifié d'Énée. Naguère, dit-il, je jouais d'un frêle pipeau (*gracili avena*) ; puis, sans m'écarter beaucoup de mes premiers sujets (*vicina arva*), j'ai consacré ma peine aux cultivateurs (*gratum opus agricolis*). Mais, maintenant (*at nunc*), c'est une guerre que je chante. Il est vrai que le préambule du livre III des *Géorgiques* contenait déjà la promesse d'une épopée ; le poète l'ébauchait... Maintenant, il est devant sa tâche. Le maître est Ennius, et derrière Ennius se profile la silhouette gigantesque d'Homère. Virgile mesure ses forces, il formule son appréhension, comme pour gagner par avance à son poème l'indulgence des lecteurs.

Le sentiment reflété par les premiers vers de l'*Énéide* ne l'a plus quitté. C'est celui-là même qui se manifeste si curieusement dans la lettre adressée par Virgile à Auguste et que nous a conservée Macrobe : *ut paene vitio mentis tantum opus ingressus mihi videar*[3]. C'est celui-là encore qui l'étreignait sur son lit de mort, alors qu'il réclamait son manuscrit pour le détruire de ses mains.

Virgile écrit laborieusement. Toujours insatisfait de ce que sa plume a tracé, il reprend et corrige incessamment son ouvrage. Ce

1. *Carm.*, I, 6 ; II, 12 ; IV, 2 et 15, etc.
2. A. Cartault, *L'art de Virgile dans l'* « *Énéide* », Paris, 1926, I, p. 55.
3. *Saturn.*, I, 24, 11.

tourment perpétuel est la condition de sa grandeur. C'est par cet effort douloureux pour la réalisation de l'œuvre d'art dont il portait en lui la parfaite image que Virgile a mérité le titre de *vates*. Et il n'est pas nécessaire d'imaginer à son sujet cette sorte de ministère prophétique qu'une école récente veut attribuer aux poètes de ce temps.

Les amis de Virgile, le cercle de poètes et de lettrés que Mécène avait distingués et réunis autour de lui, ne partageaient pas son anxiété. Nous en avons la preuve dans les vers fameux par lesquels Properce annonce la naissance de l'*Énéide*, vers où Fitz-Hugh et Rostagni n'ont peut-être pas tort de voir comme un écho et une réplique aux accents si manifestement timides par lesquels Virgile avait préludé à son épopée.

Mais, avant de relire ce passage, qui figure dans la dernière élégie du livre II de Properce, arrêtons-nous au poème qui, dans le même livre, porte le numéro 10. On sait que le livre II paraît dater des années 28-26[1]. Properce avait été, lui aussi, incité par Mécène à mettre son talent au service du régime instauré alors par Auguste et à chanter, sur les modes appropriés, les actes du vainqueur d'Actium. Or, voici qu'il fait mine d'entrer dans les vues de son protecteur :

Sed tempus lustrare aliis Helicona choreis,
et campum Haemonio iam dare tempus equo.
Iam libet et fortes memorare ad praelia turmas,
et Romana mei dicere castra ducis.
Quod si deficiant vires, audacia certe
laus erit : in magnis et voluisse sat est[2].

Nous saisissons au passage un trait décoché à l'adresse d'Horace, dont la critique acerbe paraît s'être exercée aux dépens de Properce[3]. Le « *quod si deficiant vires, audacia certe laus erit* » répond visiblement au « *cupidum, pater optime, vires deficiunt* » de la satire d'Horace. Voici donc une troisième voix qui s'élève pour prendre part au dialogue que nous croyions tout à l'heure retrouver entre Horace et Virgile. Il vaut la peine de noter le ton dont use le jeune poète pour s'adresser à chacun de ses aînés.

Car le propos énoncé dans cette courte élégie n'est qu'une bou-

1. Schanz-Hosius, *op. cit.*, p. 197-198.
2. Prop., II, 10, 1-6.
3. Cf. Hor., *Epist.*, II, 2, 91 ; Schanz-Hosius, *op. cit.*, p. 203.

tade. Properce était bien décidé à demeurer fidèle, sinon à sa maîtresse, du moins à sa Muse. C'est d'un autre qu'il attendait, que tous attendaient la réalisation de l'œuvre poétique, souhaitée par Auguste, qui devait consacrer l'avènement des temps nouveaux :

Me iuvet hesternis positum languere corollis
quem tetigit iactu certus ad ossa deus,
Actia Vergilium custodis litora Phoebi
Caesaris et fortes dicere posse rates,
qui nunc Aeneae Troiani suscitat arma
iactaque Lavinis moenia litoribus.
Cedite Romani scriptores, cedite Grai :
nescio quid maius nascitur Iliade[1].

On a relevé plusieurs points de contact entre ces vers de Properce et ceux, contestés, de Virgile. La présence et la valeur de *nunc*, d'abord[2]. Le fait que Properce, dans les vers qui suivent et que je n'ai pas cités, évoque, comme Virgile, le souvenir des *Bucoliques* et des *Géorgiques*, mais pour en tirer, à l'opposé de Virgile, des raisons d'espérer[3]. Il semblerait qu'en écrivant son élégie Properce avait en mémoire les premiers vers de l'*Énéide*.

La chose en soi n'a rien d'invraisemblable. Virgile, lorsqu'il venait à Rome, parlait à ses amis de l'ouvrage qu'il avait en chantier. Non pour quêter de leur part des éloges et soulever des applaudissements. Mais, au contraire, pour leur faire part de ses perplexités et leur demander conseil. Il leur lisait précisément les passages dont il était le moins satisfait : *recitavit et pluribus sed neque frequenter et ea fere de quibus ambigebat, quo magis iudicium hominum experiretur*[4]. Ses amis, en retour, l'encourageaient, lui redonnaient confiance. Il faut admirer la chaleur qui se manifeste dans les vers de Properce. C'est à cette atmosphère d'affectueuse sympathie dont il s'est senti entouré que Virgile, inspiré et tourmenté à la fois, dut de pouvoir surmonter les obstacles que lui opposaient son sujet et sa propre nature et achever presque ce qui devait être le plus beau monument de la poésie latine. Et l'on en vient à donner son juste prix à une phrase d'Asconius, qui nous a été conservée par la *Vita Bernensis : coaevos omnes poetas ita adiunctos habuit,*

1. Prop., II, 34, 59-66.
2. Fitz-Hugh, dans l'article cité plus haut, p. 73, n. 1.
3. Rostagni, cf. ci-dessus, p. 71, n. 1.
4. Suét.-Donat., p. 16, Diehl.

ut cum inter se plurimum invidia arderent, illum una omnes colerent : Varus (ou *Varius*?), *Tucca, Horatius, Gallus, Propertius*[1].

Il nous reste une question à élucider. Si ces vers sont bien de Virgile, de quel droit Varius les a-t-il retranchés du poème? Nous avons trop d'estime pour le premier éditeur de l'*Énéide* pour supposer qu'il l'ait fait de son propre chef. S'il a cru devoir les omettre, c'est qu'il y était autorisé par une indication de l'ami défunt.

A la suite du vers III, 204, les *Scholiae Danielis* mentionnent trois autres vers qui ne figurent pas dans les manuscrits et dont elles disent : *hi versus circumducti* (i. e. *punctis deleti*, Sabbadini) *inventi dicuntur et extra paginam in mundo* (i. e. *in margine*).

Le manuscrit original de Virgile était un manuscrit raturé. Le texte que nous avons témoigne de l'embarras où se trouva, à plusieurs reprises, l'éditeur : il y a des doublets, il y a des trous. Certains vers étaient *circumducti*, c'est-à-dire entourés d'un cartouche en signe de destruction. Je croirais volontiers que c'était le cas des quatre premiers vers.

Mais, alors, pourquoi Virgile les avait-il condamnés? Ici, toutes les raisons énoncées par les adversaires de leur authenticité reprennent de l'intérêt et pourraient être énumérées : inélégance ou impropriété de la langue, désir de conformer le début de l'*Énéide* au début traditionnel de l'épopée, etc. Je ne veux pas apporter d'explication nouvelle. Je veux seulement faire observer ce qui suit : ces quatre vers sont les premiers de l'*Énéide* chronologiquement. Lorsque Virgile les composa, l'*Énéide* n'existait pas encore, elle était simplement préfigurée dans son esprit. Le poète pouvait, en les écrivant, céder au besoin d'exprimer un souci lancinant, sans s'apercevoir de l'inopportunité de cette note en tête de son épopée. Plus tard, une fois le poème bâti, Virgile est revenu à ces vers, il les a jugés en artiste et les a supprimés. Se serait-il contenté du début *arma virumque cano*, ou aurait-il cherché autre chose? Il est vain de se poser une question à laquelle nous ne pourrons jamais répondre.

En résumé, ces vers sont authentiques. Respectons la décision de Varius, qui n'a pas voulu qu'ils constituent le début de l'*Énéide*. Mais gardons-les précieusement dans la marge de nos éditions comme un témoin assez émouvant des premiers pas de Virgile sur le chemin de l'épopée.

Denis VAN BERCHEM.

1. Donat. auct., p. 35, Diehl.